

Le locuteur et son énoncé : analyse sur corpus de *je pense que* et *je dis que* et leurs correspondants italiens

Linda Sanvido^{1,*}

¹ Chaire de linguistique française, ISLa, Université de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel, Suisse

Résumé. Dans cet article, nous étudions deux expressions françaises – *je pense que* et *je dis que* – construites au moyen de *Source Introducing Predicates* (SIPs) appartenant à deux catégories sémantiques différentes (verbes d’opinion et verbes de communication). Nous analysons leur fonctionnement dans des corpus à visées différentes et nous les comparons à leurs pendants italiens, *penso che* et *dico che*. Grâce à une approche de linguistique de corpus, nous montrons la capacité de *je pense que/penso che* et de *je dis que/dico che* à se combiner avec différentes modalités et faisons ainsi ressortir leurs propriétés, respectivement d’affaiblisseur et de renforceur de la force du but illocutoire de l’assertion qu’ils introduisent.

Abstract. **The speaker and his statement: corpus analysis of *je pense que* and *je dis que* and their Italian correspondents.** The aim of this article is to study two French expressions – *je pense que* and *je dis que* – which mobilise *Source Introducing Predicates* (SIPs) from different semantic categories (verbs of thought and verbs of communication). We investigate their behaviour in different genres corpora and we compare them to their Italian counterparts *penso che* and *dico che*. Thanks to a corpus linguistics approach, we point out their different proprieties: *je pense que/penso che* weaken the illocutionary force of the speech act while *je dis que/dico che* reinforce it.

1 Introduction

Notre article s’insère dans le cadre d’une thèse¹ qui vise à étudier le fonctionnement des verbes d’opinion et de communication dans une perspective de linguistique de corpus. En particulier, nous nous intéressons aux verbes qui ont pour caractéristique d’introduire une complétive et de modaliser son contenu sur le modèle « Je + V + que + proposition subordonnée ». Ce sont donc des formes extérieures au contenu propositionnel – le *dictum* au sens de Bally (1965 : 36) – qui constituent un commentaire sur l’acte du langage du locuteur même. A l’instar de Saurí et Pustejovsky (2009) nous appelons ces verbes *Source Introducing Predicates* (SIPs)² puisqu’il s’agit de verbes qui introduisent une (nouvelle) source dans le discours et qui décrivent l’attitude du locuteur par rapport à l’état de choses

* Corresponding author: linda.sanvido@unine.ch

qu'il présente (Sauri & Pustejovsky 2009 : 237). Plusieurs catégories sémantiques de prédicats rentrent dans cette catégorie, mais nous retenons pour cette étude uniquement un prédicat d'opinion (*penser*) et un prédicat de communication (*dire*). Le choix de *penser* et *croire* est tout d'abord lié au fait que, par rapport aux verbes des deux catégories qu'ils représentent, il s'agit de prédicats qui ne sont pas connotés sémantiquement (par exemple, *affirmer* implique une sûreté de parole ; *prétendre* sous-entend une fausse croyance). Après une première enquête dans nos corpus français, nous avons sélectionné *penser* plutôt que *croire* en raison de sa fréquence plus élevée (dans la construction « Je + V + que ») dans l'ensemble des corpus français.

Beaucoup d'encre a coulé concernant les catégories sémantiques des verbes d'opinion et de communication. Les premiers ont été étudiés dans le cadre général des constructions parenthétiques (Apothéloz 2003 ; Blanche-Benveniste & Willems 2007 ; Schneider 2007 ; Gachet 2009), mais certains travaux se sont aussi intéressés plus spécifiquement au comportement de quelques verbes précis comme *trouver* (Ducrot 1980) ou à la différence entre *croire* et *penser* (Martin 1988 ; Rendulic & Kanaan-Caillol 2016). Récemment, Gosselin (2015) a contesté la conception unitaire du rôle sémantique attribué à ces expressions en montrant que les verbes d'opinion personnelle ne sont pas toujours interchangeables. Pour les verbes de communication ou *verba dicendi*, plusieurs études ont mis en évidence les propriétés stables de cette catégorie (Charolles 1976 ; Anscombe 2015), d'autres ont contrasté l'emploi de plusieurs verbes de cette même catégorie (Gaulmyn 1986 ; Monville-Burston 1993), d'autres encore se sont intéressées plus particulièrement au verbe prototype des *verba dicendi*, le verbe *dire* (nous citons notamment Rickard 1980 ; Giry-Schneider 1981 ; Franckel 1998). Malgré cette littérature très riche, les deux catégories ne présentent pas de listes fermées et bien définies de verbes, et très souvent les mêmes verbes sont regroupés dans des classes différentes. Par exemple, *penser* est un verbe « de réflexion » ou « de connaissance » pour Willems (1981), « d'opinion » pour Riegel et al. (1994), « d'activité intellectuelle » pour la Grande Grammaire du Français (2021). Cette étude vise à montrer que, malgré le fait que *penser* et *dire* soient traditionnellement les deux verbes prototypiques des catégories des verbes d'opinion et de communication, leur emploi dans certaines constructions peut les rapprocher quant à leur statut de verbes « modalisateurs ». C'est pour cette raison que le présent article vise à comprendre les différents effets rhétoriques liés, d'un côté, aux contenus issus d'une pensée exprimée par *je pense que* et, de l'autre, aux contenus issus d'un dire exprimé par *je dis que*. Nous nous concentrons spécifiquement sur les emplois à la première personne du singulier puisque c'est à travers le *je* que le locuteur décrit son acte de communication, en explicitant ainsi un mécanisme qui est à l'origine même de son énonciation.

Une fois notre hypothèse présentée – à savoir que ces deux SIPs ont des répercussions différentes sur l'intensité du but illocutoire de l'énoncé qu'ils introduisent – nous effectuerons une analyse qualitative d'exemples d'utilisation des SIPs, tirés de corpus contemporains français. L'analyse de linguistique de corpus (que nous présenterons dans la partie 3.2) permettra de mener une recherche quantitative qui a l'avantage d'être indépendante des tests qualitatifs. Nous nous intéresserons ensuite aux SIPs italiens correspondant (*penso che* et *dico che*)³, afin de cerner les variations entre deux langues romanes concernant les emplois en contexte de ces verbes.

2 Les modalisateurs *je pense que* et *je dis que*

Sur la base de manipulations d'exemples construits, nous remarquons qu'une assertion introduite par *je pense que* est présentée comme ayant une intensité de but illocutoire plus faible qu'une assertion présentée par *je dis que* (sur la notion d'intensité de but illocutoire cf. Searle 1982 : 44). Imaginons l'énoncé qui pourrait être produit à table par un parent à l'égard de son enfant, pour le reprendre par rapport à ses mauvaises habitudes alimentaires :

- (1) **Je pense que** tu dois manger plus de légumes.
 (2) **Je dis que** tu dois manger plus de légumes.

Nous rapprochons *penser* et *croire* dans ces deux emplois parce que les deux modalisent l'énoncé qu'ils introduisent en perdant ainsi leur sémantisme originel (dans ces deux exemples, *penser* ne transmet pas simplement une réflexion de l'esprit et *dire* ne rapporte pas simplement un discours) ; en cela, l'un comme l'autre remplit le même type de fonction que *d'après moi*. Toutefois, l'intensité du but illocutoire des deux subordonnées est différente et ceci est dû au choix du SIP. Dans (1) l'acte illocutoire primaire (cf. Searle 1982 : 75), qui correspond à l'ordre « mange plus de légumes » est effacé par la mise en avant de l'acte illocutoire secondaire « je te communique ma pensée ». L'ordre est alors exprimé de façon indirecte grâce à *je pense que* qui vient affaiblir son intensité. Dans (2), l'acte primaire d'ordre est explicité de façon directe et même renforcé par *je dis que* : le verbe *dire* acquiert alors la même fonction que des verbes directifs comme *ordonner* ou *commander*. D'ailleurs, le changement de temps verbal peut entraîner une annulation de l'acte primaire : l'intensité de l'ordre dans (2) est maintenue même au passé composé (*j'ai dit que tu dois manger plus de légumes*), mais ce n'est pas le cas pour (1) (*j'ai pensé que tu dois manger plus de légumes*). De ce fait, *je pense que* rend annulable la demande de faire alors que *je dis que* rend plus difficile une suite qui vient rétroactivement moduler la force de l'ordre :

- (3) **Je pense que** tu dois manger plus de légumes, *mais fais comme tu veux*.
 (4) ? **Je dis que** tu dois manger plus de légumes, *mais fais comme tu veux*.

Si l'énoncé (3) paraît tout à fait concevable puisque *je pense que* affaiblit le poids de la requête formulée dans le contenu de la subordonnée et laisse ainsi le choix à l'interlocuteur de suivre les conseils ou non, l'exemple (4) est plus difficilement acceptable puisque la suite qui estompe l'ordre se heurte à l'intensité du but illocutoire de l'énoncé que *je dis que* aide à construire.

L'atténuation et le renforcement sont utilisés pour ajuster la relation entre les locuteurs, la réalisation d'objectifs ou l'évitement de conséquences indésirables (Sbisà 2001 : 1793). Les travaux qui se sont intéressés aux indications atténuant ou renforçant la force des buts illocutoires font ressortir les liens entre ce type d'ajustement et les relations qui sont tissées par ce biais entre les locuteurs (cf. Fraser 1980 ; Holmes 1984 ; Bazzanella et al. 1991 ; Caffi 1999). Ces marques sont en relation avec les effets rhétoriques d'un discours, comme on peut le relever à la lumière de quelques exemples issus des corpus pris en compte pour cette étude (il s'agit d'extraits de discours politiques de présidents de la République française)⁴. En effet, nous remarquons que *je pense que* est très souvent utilisé pour adoucir une critique potentiellement offensante adressée à des collègues ou à des adversaires politiques :

- (5) Il est bien vrai que certains, oubliant déjà ce que fut l'éruption de mai-juin, trouvent qu'on peut en rester là sans remédier aux causes profondes du danger et que des mesures techniques de circonstance doivent suffire à tout remettre en ordre. **Je pense qu'**ils ont tort. (de Gaulle, 1969)
 (6) Finalement, **je pense que** la construction européenne a été abordée par un mauvais angle, je veux dire par des concepts purement politiques (...). (Giscard d'Estaing, 1981)

Dans ces deux exemples, le SIP atténue la force de but illocutoire de la subordonnée. En effet, dans (5) il permet de reprocher à certaines personnes leur comportement passif sans que cela soit perçu comme trop offensant pour les interlocuteurs. Dans (6), le locuteur pose un jugement critique sur la constitution de l'identité européenne tout en prenant des précautions grâce au SIP ; la reformulation au moyen de *je veux dire* dans la suite de l'énoncé permet également d'atténuer ses propos en revenant sur ces derniers et en les remodelant.

Dans d'autres cas, *je pense que* est utilisé pour introduire une critique en amenant en même temps de possibles solutions :

(7) Les habitudes de travail de Bruxelles et de Luxembourg comportent souvent des séances nocturnes, auxquelles il m'arrive de soupçonner les ministres des Affaires étrangères de prendre quelque plaisir ! **Je pense qu'**il faudrait profiter de l'arrivée de quatre nouveaux Etats pour adopter des méthodes de travail normalisées, raisonnables, efficaces. (Pompidou, 1972)

(8) Le coup de poing sur la table, je ne pense pas que ce soit la solution, **je pense que** la négociation doit primer. (Mitterrand, 1994)

(9) Qu'est-ce qu'on va faire de cette taxe ? Ce n'est pas seulement pour récolter de l'argent ! **Je pense que** cette taxe devrait être mise au service du climat, c'est-à-dire de la lutte contre le réchauffement climatique. (Hollande, 2015)

Le SIP permet au locuteur de proposer des suggestions de comportement sans donner l'impression d'être trop autoritaire. Dans ces trois exemples, la nécessité exprimée dans la subordonnée est modalisée grâce au SIP, mais dans (7) et (9) elle l'est aussi par le choix du mode verbal : le conditionnel permet d'atténuer des propos que la présence des verbes *devoir* ou *falloir* au présent de l'indicatif peut faire percevoir comme excessivement directs.

La propriété de renforcement du but illocutoire de *je dis que* et son effet rhétorique, sont, elles aussi, retraçables dans notre corpus. Observons ces exemples :

(10) **Je dis qu'**il est tout à fait nécessaire, pour que dure la démocratie, que cette majorité s'affermisse et s'agrandisse, et d'abord qu'elle s'établisse au Parlement. (de Gaulle, 1962)

(11) De l'argent il en faut, c'est un moyen d'échange nécessaire dans une société moderne. **Je dis qu'**il faut absolument que cet argent soit orienté vers les investissements qui servent notre pays, parce qu'ils servent notre économie et qu'il faut prendre tous les moyens qui conviendront pour éviter l'argent spéculatif. (Mitterrand, 1989)

(12) (...) et quand je vois que certains candidats aux primaires de la droite veulent augmenter la TVA, **je dis que** ce n'est pas juste, parce que ça va toucher tous les Français indifféremment (...). (Hollande, 2016)

Que ce soit pour renforcer l'expression de ses convictions et ses propos comme dans (10) et (11) ou pour critiquer ouvertement des choix économiques (12), le *je dis que* vient appuyer avec plus de force la déclaration et rend le contenu propositionnel difficilement contestable. Il se peut que d'autres marqueurs comme des adverbes viennent en soutien au SIP : dans (10), *tout à fait* souligne la nécessité pour la majorité de s'établir au Parlement et de s'agrandir ; dans (11) *absolument* accompagne le verbe *falloir* dans le but de convaincre les auditeurs que l'argent doit être investi pour le bien du pays.

Cette série d'exemples tirés de corpus nous montre déjà une tendance assez nette : les SIPs permettent respectivement d'atténuer des critiques ou des demandes de faire potentiellement menaçantes (*je pense que*), et de mettre en avant et renforcer la légitimité de ses propres convictions personnelles ou politiques (*je dis que*). Ainsi, leurs propriétés d'usage servent avant tout des fins rhétoriques dans le discours mis en place.

3 Approche de linguistique de corpus

Afin de tester cette idée d'atténuation et de renforcement par une approche quantitative, nous avons étudié l'usage des SIPs sélectionnés dans des corpus que nous avons explorés grâce au logiciel TXM⁵. Nous avons décidé de débiter notre recherche par des corpus de discours politiques⁶. Puisqu'il s'agit de textes caractérisés par une visée argumentative (Amossy 2014 : 22), nous espérons y retrouver des SIPs en abondance. Pour ce faire, nous avons

téléchargé de Hyperbase Web⁷ un corpus d'une taille de 2'843'577 items, comprenant des interventions des présidents français de Charles de Gaulle à Emmanuel Macron (1958-2020). Ensuite, nous avons construit un corpus italien de taille similaire (2'639'007 items), comprenant les discours des présidents italiens de Giovanni Gronchi à Sergio Mattarella (1955-2021). Ainsi, ces deux corpus sont comparables en termes de locuteurs (chefs d'état), d'époques (deuxième moitié du XX^e siècle et début du XXI^{ème}) et de genre (discours politiques). Nous nous référons dès à présent à ces deux corpus respectivement par PRES-FR et PRES-IT. Pour le français, nous avons également consulté des corpus à visée informative, qui sont, théoriquement, moins argumentatifs : il s'agit d'un corpus de presse régionale (L'Est Républicain 2010, 25'825'949 items, désormais ER) et d'un corpus de presse nationale (Le Monde 2010, 17'895'009 items, désormais LM) ; pour l'italien, nous avons également sélectionné un corpus de presse régionale (L'Adige 1999-2006, 20'343'148 items, désormais AD).

3.1 Représentations dans les corpus

Dans le tableau ci-dessous, nous reportons les fréquences brutes (fb) et les fréquences relatives (fr)⁸ des SIPs dans tous les corpus consultés :

Tableau 1. Fréquences brutes et relatives des SIPs dans les corpus français.

	PRES-FR		ER		LM	
	fb	fr	fb	fr	fb	fr
je pense que	878	3088	558	216	351	196
je dis que	102	359	14	5	26	15

Tableau 2. Fréquences brutes et relatives des SIPs dans les corpus italiens.

	PRES-IT		AD	
	fb	fr	fb	fr
penso che	223	845	954	469
dico che	26	99	309	152

Comme nous pouvons le voir dans les fréquences relatives, les SIPs se retrouvent davantage dans les corpus des discours présidentiels. *Je pense que* est proportionnellement 15 fois plus utilisé dans ce corpus par rapport aux deux corpus de presse. Les proportions diminuent pour le correspondant italien *penso che*, qui reste néanmoins presque deux fois plus utilisé dans PRES-IT que dans AD. Les mêmes tendances sont observables pour *je dis que* qui est proportionnellement 72 fois plus utilisé dans PRES-FR par rapport à ER et 24 fois plus par rapport à LM. Le panorama change néanmoins pour l'italien, car *dico che* est un peu plus utilisé dans AD que dans PRES-IT. Les fréquences relatives confirment ainsi nos premières intuitions par rapport au rôle de ces deux SIPs. Ce n'est pas un hasard que *je pense que* et *je dis que* soient davantage utilisés dans des textes à visée argumentative comme les interventions des présidents, puisqu'ils permettent au locuteur de moduler son énoncé en fonction des objectifs rhétoriques de son discours.

3.2 Les accompagnateurs spécifiques

L'intérêt d'une approche de linguistique de corpus se justifie par le principe selon lequel « beaucoup d'usages de mots et de phrases montrent une tendance à se produire dans un certain environnement sémantique » (Sinclair 1991 : 112, notre traduction). C'est pour cette

raison que nous allons nous intéresser aux propriétés combinatoires de *je pense que* et *je dis que* en étudiant leur entourage lexical, à savoir les formes apparaissant juste avant ou après le SIP. Grâce à des calculs statistiques, il est possible d'extraire ce que nous appelons, à la suite de Blumenthal (2008), des « accompagnateurs spécifiques » ou « cooccurrents », des formes pour lesquelles la rencontre avec le pivot (dans notre cas *je pense que* et *je dis que*) n'est pas aléatoire⁹. Cette approche permet de cerner les propriétés sémantiques des SIPs avec une méthode indépendante des tests qualitatifs sur lesquels nous avons envisagé la différence de force quant au but illocutoire.

Afin d'avoir un regard sur le type de complétive que *je pense que* et *je dis que* introduisent, nous avons voulu interroger tous les verbes qui apparaissent comme accompagnateurs spécifiques des deux SIPs. Pour le corpus PRES-FR, nous avons extrait en partant de nos pivots tous les verbes spécifiques des SIPs dans un empan de 5 items à la droite du pivot. C'est-à-dire que nous avons cherché si, dans les 5 formes suivant le SIP, des attractions significatives ressortaient avec *je pense que* et *je dis que*. Nous remarquons que même si la liste qui apparaît est plus riche concernant *je pense que* par rapport à *je dis que* (7 verbes cooccurrents vs 3 verbes cooccurrents), il y a un verbe qui ressort avec un fort indice cooccurrentiel pour les deux SIPs : il s'agit du verbe modal *falloir*, conjugué au présent de l'indicatif. Etant donné que les modalités déontiques ont le potentiel de capturer les différents degrés de force du but illocutoire (Sbisà 2001 : 1798), nous avons décidé d'approfondir de plus près le rapport des SIPs avec les verbes de nécessité et plus généralement avec les verbes modaux. Nous aimerions donc voir si la piste de la modalité peut confirmer notre hypothèse sur les propriétés d'atténuation et de renforcement des SIPs.

Comme TXM ne permet pas encore d'identifier des antispécificités (des paires d'items dont la fréquence de cooccurrence est inférieure à ce qui serait attendu), nous avons utilisé dans un second temps un autre indice statistique, le log-likelihood (Dunning 1993). Celui-ci établit qu'une attraction entre deux formes est spécifique si le score est égal ou supérieur à 10,83 ; à l'inverse, un score égal ou inférieur à -10,83 indique une antispécificité entre deux formes. Afin donc de calculer d'éventuelles antispécificités mais aussi pour obtenir les scores de spécificité des verbes modaux indépendamment de leur temps verbal¹⁰, nous avons recalculé manuellement le nombre des cooccurrences « SIP + verbe modal » et à partir de là, via la plateforme R studio¹¹, utilisé le log-likelihood pour calculer la force d'attraction entre le SIP et le verbe modal. Les colonnes vertes dans nos graphiques ci-dessous montrent les associations spécifiques (LL \geq 10,83), les colonnes rouges indiquent une association antispécifique entre les deux formes (LL \leq -10,83). Les colonnes bleues signalent une « banalité », à savoir des associations qui ne sont ni spécifiques ni antispécifiques. Commençons donc par observer les résultats du corpus des discours des présidents français :

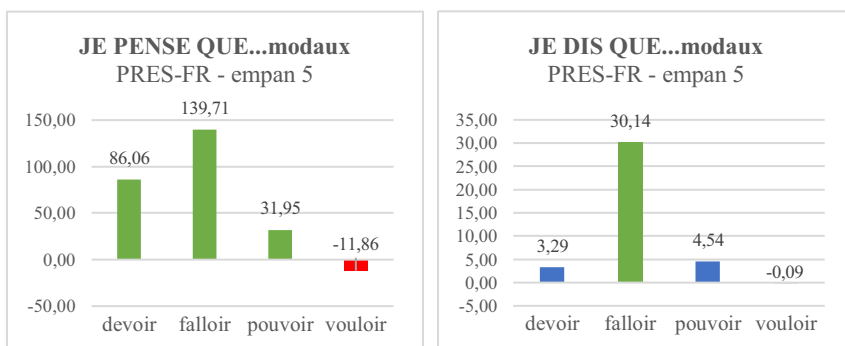


Fig. 1. Spécificités des modaux avec *je pense que* et *je dis que* dans PRES-FR.

Pour le corpus des discours politiques français, nous observons que :

- *je pense que* est attiré par trois verbes modaux : *devoir*, *falloir* et *pouvoir*

- *je pense que* est en désattraction avec *vouloir*
- *je dis que* est attiré par *falloir*
- *je dis que* est en situation de banalité avec *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*

Nous avons mené les mêmes recherches dans L'Est Républicain et dans Le Monde :

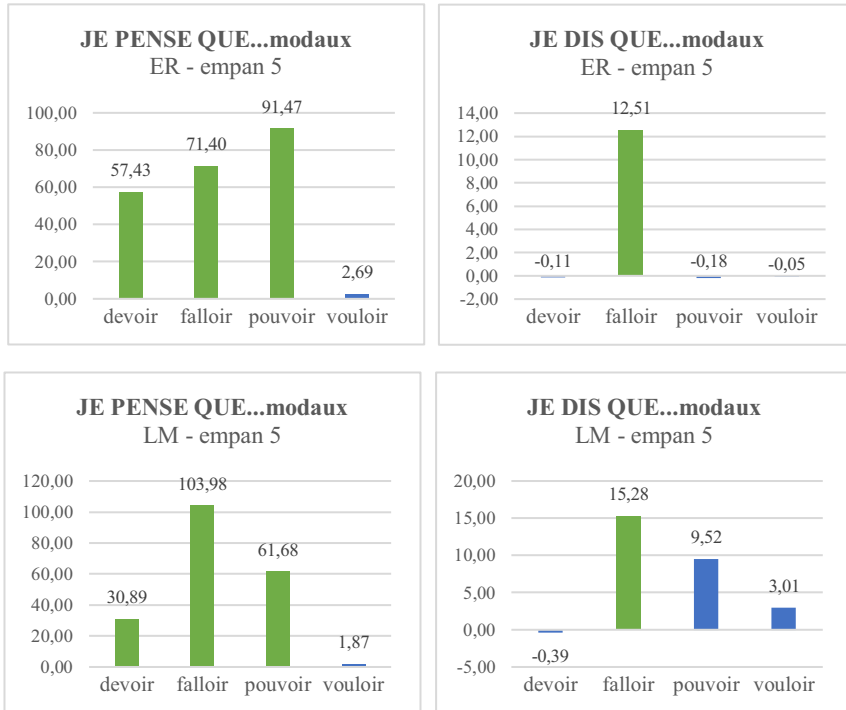


Fig. 2. Spécificités des modaux avec *je pense que* et *je dis que* dans ER et dans LM.

Dans les deux corpus de presse les SIPs se comportent de la même façon :

- *je pense que* est attiré par *devoir*, *falloir* et *pouvoir*
- *je pense que* est en situation de banalité avec *vouloir*
- *je dis que* est attiré par *falloir*
- *je dis que* est en situation de banalité avec *devoir*, *pouvoir* et *vouloir*

Finalement, nous retrouvons donc une forte stabilité d'usage des SIPs avec les verbes modaux dans les trois corpus français : *je pense que* est systématiquement spécifique de *devoir*, *falloir* et *pouvoir* alors que *je dis que* est spécifique uniquement de *falloir*.

Les mêmes recherches ont été menées à la gauche des SIPs, dans un empan de 5 items, afin d'avoir également un regard sur ce qui précède les SIPs. Nous ne reportons pas les graphiques correspondants, mais dans le corpus PRES-FR nous constatons que l'adverbe *personnellement* se retrouve spécifique de *je pense que* mais pas de *je dis que*. Le comportement de cet adverbe est le même dans les deux corpus de presse : nous retrouvons *personnellement* (avec en plus l'adverbe *franchement* pour l'ER) en spécificité avec *je pense que* et les deux adverbes sont en situation de banalité avec *je dis que*. Un autre résultat qui ressort des recherches à la gauche des SIPs est la présence, en association spécifique, de la conjonction *mais* à côté de *je pense que* dans tous nos corpus et à côté de *je dis que* dans PRES-FR.

3.3 Résultats pour l'italien

Pour avoir un regard comparatif entre langues apparentées, nous avons voulu mettre en perspective ces résultats avec les formes correspondantes en italien. Nous avons choisi *penso che* et *dico che* qui sont les traductions de *je pense que* et *je dis que*¹².

Si nous nous rappelons des fréquences (section 3.1), nous pouvons remarquer qu'il n'y a pas un aussi grand écart que celui constaté pour le français concernant les emplois de *penso che* dans le corpus journalistique par rapport aux discours politiques. Nous avons également mis en avant que *dico che* ressort plus fréquemment dans AD que dans PRES-IT, ce qui rapproche ainsi son comportement dans AD à son comportement dans PRES-IT et à celui de *je dis que* dans PRES-FR. En adoptant la même démarche méthodologique, nous avons vérifié les scores de log-likelihood de *penso che* et *dico che* avec les verbes modaux suivants : *potere* (pouvoir), *dovere* (devoir), *occorrere/bisognare* (falloir) et *volere* (vouloir).

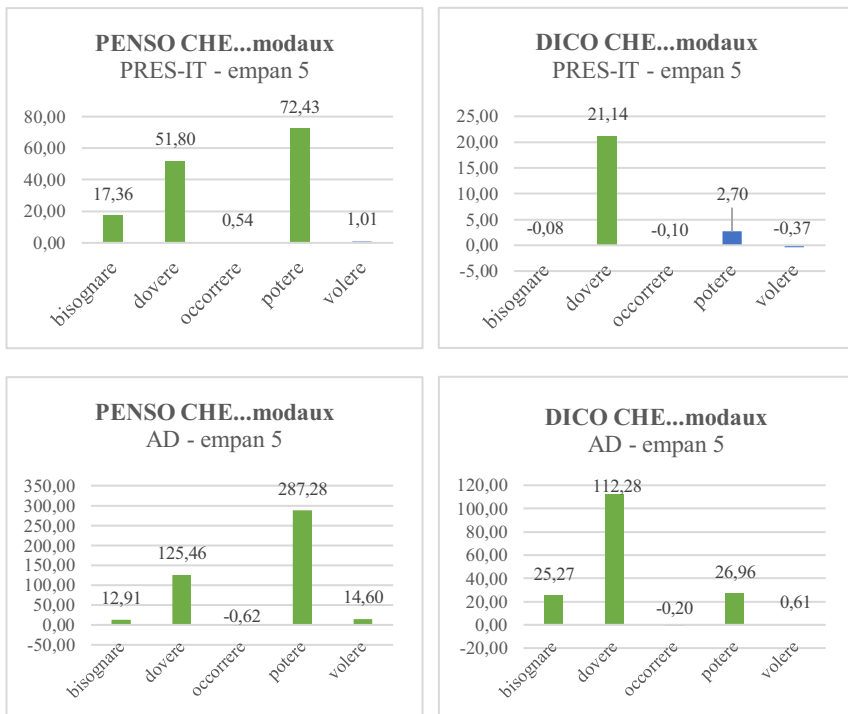


Fig. 3. Spécificités des modaux avec *penso che* et *dico che* dans PRES-IT et AD.

Le corpus présidentiel italien présente un comportement analogue à celui observé en français concernant les indices de log-likelihood des SIPs par rapport aux verbes modaux. En effet, dans PRES-IT :

- *penso che* est attiré par *bisognare*, *dovere* et *potere*
- *penso che* est en situation de banalité avec *occorrere* et *volere*
- *dico che* est attiré par *dovere*
- *dico che* est en situation de banalité avec *bisognare*, *occorrere*, *potere* et *volere*

Même si nous observons que certains marqueurs de nécessité sont parfois banals avec les SIPs, cela ne doit pas influencer l'interprétation des résultats concernant la modalité déontique, puisque *bisognare* et *occorrere* sont généralement moins fréquents que *dovere* pour exprimer la nécessité. Pour le corpus de presse régionale, le panorama change un peu :

- *penso che* est attiré par *bisognare*, *dovere*, *potere* et *volere*
- *penso che* est en situation de banalité avec *occorrere*
- *dico che* est attiré par *bisognare*, *dovere* et *potere*
- *dico che* est en situation de banalité avec *occorrere* et *volere*

Par rapport aux deux corpus journalistiques français, *dico che* a un comportement assez particulier, puisqu'il se voit associé non seulement aux modalités déontiques (*bisognare*, *dovere*), mais également aux modalités du possible (*potere*).

CConcernant les recherches dans l'empan gauche de 5 items, nous ne retrouvons d'adverbes spécifiques ni avec *penso che* ni avec *dico che* dans PRES-IT. Dans AD, une spécificité apparaît : il s'agit de l'adverbe d'énonciation *sinceramente* (*sincèrement*) à la gauche de *dico che*. Nous retrouvons également la préposition *ma* (*mais*) spécifique à *penso che* dans PRES-IT et AD et à *dico che* dans AD.

4 Interprétation des résultats

L'approche quantitative a permis de mettre en lumière des relations systématiques entre les SIPs et d'autres catégories lexicales, notamment les verbes modaux, relations qui ne pourraient pas être repérées par une analyse qualitative à elle seule. Le fait que les SIPs se combinent avec des verbes modaux n'est pourtant pas étonnant, vu que ceux-ci peuvent recouvrir toute cette gamme de demandes, de suggestions, d'ordres, de permissions qui ont des répercussions sur la façon dont le locuteur se met en scène et présente son propos. Nous avons vu que les SIPs peuvent venir en appui aux verbes modaux pour modifier ultérieurement ces mêmes catégories. Ainsi, un atténuateur comme *je pense que/penso che* peut être utilisé pour affaiblir un propos tout en se combinant à une modalité déontique ou épistémique, et cela en français comme en italien. Les SIPs peuvent également se combiner avec des adverbes. Nous avons en particulier relevé le fait que *je pense que* soit spécifique à *personnellement*. Souvent utilisé à côté des verbes d'opinion personnelle (Molinier 2009 : 20), cet adverbe participe lui aussi à l'atténuation de l'intensité du but illocutoire. Nous pourrions ainsi aisément insérer la suite *personnellement je pense que* dans la catégorie des « pre pre » au sens de Roulet (1987 : 85), autrement dit toutes ces formules de préparation (comme *je voudrais vous demander...*) anticipant un acte directeur qui comporte généralement une menace particulière pour l'interlocuteur. Le fait que *personnellement* ne soit pas spécifique à *je dis que* ne nous surprend pas, car cette suite nous semble beaucoup moins naturelle à l'oreille. Ce résultat rencontre d'ailleurs l'analyse de Hermoso Mellado-Damas (2009), qui montre que *personnellement* n'est pas un adverbe d'énonciation mais un adverbe à incidence modale, qui peut uniquement porter sur un prédicat de pensée et non sur un prédicat de dire.

Ce qui différencie nettement les deux SIPs est le fait que *je dis que*, vu sa propriété de renforcement, tend à ne pas se combiner avec des modalités faibles comme celles exprimées par *pouvoir*. Si un énoncé comme *je pense que tu peux manger plus de légumes* ne nous surprend pas, un autre comme *je dis que tu peux manger plus de légumes* semble moins acceptable dans son interprétation modale. Nos analyses quantitatives l'ont bien montré : *je dis que* se combine uniquement avec la modalité déontique exprimée par le verbe impersonnel *falloir*. Et c'est justement à cause de l'impersonnalité du prédicat qu'il nous semble que le locuteur adopte souvent le choix d'ajouter *je dis que* à son énoncé. En effet, le SIP permet d'intensifier la force du but illocutoire, tout en personnalisant le contenu : le locuteur insiste sur son autorité et sur le fait que c'est lui-même l'instance à l'origine de l'ordre. Parfois, des adverbes viennent également renforcer l'énoncé en se combinant avec *falloir* (comme dans (11), section 2) : ils soulignent à leur tour la modalité déontique exprimée dans le contenu propositionnel (cf. le travail de Hütsch 2020 sur le combinatoire « V_{MOD} + Adv_{MOD} »). Pour le SIP italien *dico che*, il est plus difficile de tirer des conclusions

à cette étape de notre travail. Nous avons vu qu'il ne maintient pas une stabilité de genre de corpus comme en français et nous pourrions d'ailleurs nous demander s'il ne se rapprocherait pas, dans certains usages, à *penso che*, vu la spécificité avec *pouvoir* et l'adverbe épistémique relevée dans 3.3. Il faudrait investiguer ultérieurement cette différence de comportement de *dico che* en interrogeant également un corpus de presse nationale, comme nous l'avons fait pour le français. Pour cela, nous sommes en train de construire un corpus basé sur le quotidien italien « La Repubblica ».

Un autre point qui mérite réflexion est le comportement contrasté de *vouloir/volere* avec les SIPs : si ce verbe modal est toujours en situation de banalité après *je dis que/dico che*, son comportement est très instable après *je pense que/penso che* (il est banal, spécifique ou antispécifique selon les corpus). La modalité boulique semble d'ailleurs moins facilement interprétable comme permettant d'atténuer ou de renforcer la force du but illocutoire, ou alors il s'agit d'une modalité assez spécifique et il faudrait la traiter à part. C'est une question que nous envisageons d'investiguer par la suite à l'aide de corpus supplémentaires et d'autres angles de lecture que ceux mobilisés pour cette étude.

Malgré les différences de fonctionnement des deux SIPs en français et en italien, nous pouvons finalement tout de même relever un point commun, à savoir leur spécificité presque constante avec le connecteur *mais/ma* dans l'empan gauche. Anscombe et Ducrot (1977) mettent en relief le fait que ce connecteur hiérarchise les contenus, en donnant de l'importance au contenu qui le suit, qui, dans notre cas, est représenté par les SIPs suivis de la proposition qu'ils introduisent. C'est un signe qui corrobore le fait que les SIPs sont à l'œuvre dans des constructions argumentatives : le contenu introduit par le SIP doit susciter de l'attention de la part du destinataire, car c'est dans la complétive que se trouve l'information importante, le SIP servant uniquement à présenter ce contenu avec un but illocutoire plus ou moins fort.

5 Conclusion

Notre étude a permis d'analyser le fonctionnement de deux SIPs, *je pense que* et *je dis que*, en observant leurs propriétés combinatoires dans des corpus recouvrant des textes à visée argumentative (discours présidentiels) et informative (presse régionale et nationale). Elle a permis de montrer que ces deux formes modalisent différemment le contenu de la subordonnée : *je pense que* peut se combiner avec presque toutes les modalités pour affaiblir les propos présents dans le contenu propositionnel et prendre ainsi de la distance d'un acte langagier qui peut être perçu comme menaçant. *Je dis que* privilégie l'association avec la modalité déontique - en particulier avec le verbe *falloir* - et permet d'insister sur la force de la requête. De plus, nous pouvons remarquer des analogies d'utilisation des SIPs dans les corpus même en dépit de leur différence de fréquence d'apparition : par exemple, l'usage moins fréquent de *je dis que* dans les corpus de presse n'est pas quelque chose qui le différencie du *je dis que* (très fréquent) dans le corpus présidentiel. Finalement, nous avons montré que si *penso che* manifeste exactement les mêmes propriétés que son pendant français, et ce dans tous les corpus, *dico che* révèle un comportement plus singulier dans le corpus de presse régionale italien.

Références bibliographiques

- Abeillé, A., & Koenig, J.-P. (2021). Les classes sémantiques des verbes. In Abeillé, A., Godard, D., Delaveau, A. & Gautier, A. (éd.). *La Grande Grammaire du Français, vol. 1*, 180-208, Arles, Actes Sud.
- Amossy, R. (2014). L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires. *Langage et société*, 149, 13-30, <https://doi.org/10.3917/ls.149.0013>.

- Anscombre, J. C. (2015). Verbes d'activité de parole, verbes de parole et verbes de dire : des catégories linguistiques ? *Langue française*, 186, 103-122.
- Anscombre, J. C., & Ducrot, O. (1977). Deux mais en français ?, *Lingua*, 43, 23-40.
- Apothéloz, D. (2003). La rection dite «faible» : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité? *Verbum (Presses Universitaires de Nancy)*, 25(3), 241-262.
- Bally, C. (1965). *Linguistique générale et linguistique française* (4e éd. revue et corr. éd.). Berne, Francke.
- Bazzanella, C., Caffi, C., & Sbisà, M. (1991). Scalar dimension of illocutionary force. *Speech acts: fiction or reality*, 63-76.
- Bernard, T. (2015). Verbes d'attitude propositionnelle et analyse discursive. Doctoral dissertation, Université Paris Diderot-Paris 7, <https://hal.inria.fr/hal-01256344v2>.
- Blanche-Benveniste, C., & Willems, D. (2007). Un nouveau regard sur les verbes faibles. *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 102(1), 217-254.
- Blumenthal, P. (2008). Combinatoire des prépositions : approche quantitative. *Langue française*, 157, 37-51.
- Caffi, C. (1999). Riflessioni su retorica e pragmatica. La mitigazione. *Quaderni di semantica*, XX, 2, Bologna, CLUEB, <http://digital.casalini.it/10.1400/55376>.
- Charolles, M. (1976). Exercices sur les verbes de communication. *Pratiques*, 9(1), 83-107.
- De Gaulmyn, M. M. (1986). Sur les verbes de parole. Dire, demander, proposer. In Le Guern, M. & Rémi-Giraud, S. (éd.), *Sur le verbe*, Lyon, PUL, 307-357.
- Ducrot, O. et al. (1980). *Les mots du discours*. Paris, Minuit.
- Dunning, T. E. (1993). Accurate methods for the statistics of surprise and coincidence. *Computational Linguistics*, 19(1), 61-74.
- Franckel, J. J. (1998). Au cœur de l'indicible : le verbe dire. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 10, 53-69.
- Fraser, B. (1980). Conversational mitigation. *Journal of Pragmatics*, 4(4), 341-350.
- Gachet, F. (2009). Les verbes parenthétiques : un statut syntaxique atypique ? *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 61, 13-29.
- Giry-Schneider, J. (1981). Les compléments nominaux du verbe dire (Reconstruction de leur forme prédicative sous-jacente). *Langages*, 63, 75-97.
- Gosselin, L. (2015). L'expression de l'opinion personnelle : "Je crois/pense/trouve/considère/estime que p". *L'information grammaticale*, 144, 34-40.
- Heiden, S., Magué, J-P., Pincemin, B. (2010a). « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement ». In Bolasco, S., Chiari, I., Giuliano, L. (éd.), *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010*, vol. 2, 1021-1032, Roma, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto.
- Hermoso Mellado-Damas, A. (2009). Franchement et personnellement : deux attitudes énonciatives, deux moments de l'énonciation. *Langue française*, 161, 23-38.
- Holmes, J. (1984). Modifying illocutionary force. *Journal of Pragmatics*, 8(3), 345-365.
- Hütsch, A. (2020). *L'usage des verbes modaux en français et en allemand. Étude contrastive de la combinatoire adverbiale sous l'éclairage quantitatif*. Thèse (de doctorat en linguistique), Institut des sciences du langage et de la communication, Université de Neuchâtel, Neuchâtel, 235 p., <https://doi.org/10.35662/unine-thesis-2863>.
- Lafon, P. (1980). Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus. *Mots. Les langages du politique*, 1, 127-165.
- Martin, R. (1988). Croire que p/penser que p. *Cahiers d'Études Hispaniques Médiévales*, 7(1), 547-554.
- Molinier, C. (2009). Les Adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? *Langue française*, 1, 9-21.
- Monville-Burston, M. (1993). Les "verba dicendi" dans la presse d'information. *Langue française*, 98, 48-66.
- Rendulić, N., & Kanaan-Caillol, L. (2016). Je crois que, je pense que : valeurs et variation dans un corpus oral diachronique. *SHS Web of Conferences*, 27(2):02014, EDP Sciences.
- Rickard, P. (1980). The syntax of dire used injunctively. *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 96 (1/2), 49-67.
- Riegel, M., Pellat, J. C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Roulet, E., et al. (1987). *L'articulation du discours en français contemporain*. Bern, Peter Lang.

- Saurí, R., & Pustejovsky, J. (2009). FactBank: a corpus annotated with event factuality. *Language resources and evaluation*, 43(3), 227-268.
- Sbisà, M. (2001). Illocutionary force and degrees of strength in language use. *Journal of pragmatics*, 33(12), 1791-1814.
- Schneider, S. (2007). *Reduced parenthetical clauses as mitigators: A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, vol. 27, John Benjamins Publishing.
- Searle, J. R. & Proust, J. (1982). *Sens et expression : études de théorie des actes de langage*. Paris, Minuit.
- Sinclair, J. (1991). *Corpus, concordance, and collocation*. Oxford: Oxford University Press.
- Willems, D. (1981). *Syntaxe, lexicque et sémantique : les constructions verbales*. Gent: Rijksuniversiteit te Gent.

¹ Projet financé par le FNS : *L'ancrage argumentatif des formes modales. Etude sur corpus avec un éclairage comparatif entre français et italien* (subside no 100012_192247/1).

² Nous précisons qu'avec le terme « SIPs » nous nous référons par extension également à leur utilisation à la première personne du singulier dans les constructions *je pense que/penso che* et *je dis que/dico che*.

³ Par SIPs italiens correspondants nous entendons les formes qui sont le plus couramment utilisées comme traductions de *je pense que* et *je dis que*, comme relevé à l'aide de corpus parallèles sur Sketch Engine. Nous ne les considérons pas pour autant comme des formes équivalentes.

⁴ Pour une description approfondie de nos corpus, voir la section 3.

⁵ TXM est une plateforme textométrique conçue et développée à l'ENS de Lyon par Heiden, Magué et Pincemin. TXM est diffusée gratuitement sous licence open-source : <http://textometrie.ens-lyon.fr/>

⁶ Il ne s'agit pas d'oral spontané, mais de textes écrits au préalable à leur exposition : c'est pourquoi nous ne prenons pas en compte la dimension prosodique. Toutefois, un pic d'insistance sur les SIPs ne modifie pas la différence de mécanisme entre les deux verbes. En effet, même avec une intonation différente, *je pense que* introduit toujours un ordre sous forme d'acte indirect et *je dis que* sous forme d'acte direct.

⁷ Hyperbase Web est une plateforme de recherche développée par le laboratoire UMR 7320 : Bases, Corpus, Langage. <http://hyperbase.unice.fr/hyperbase/>

⁸ La fréquence relative indique le nombre d'occurrences de la forme recherchée par dix millions de formes.

⁹ Pour signaler cette attraction, TXM utilise l'indice de spécificité (Lafon 1980) : si cet indice est égal ou supérieur à 3, la rencontre entre deux items a plus de 99,9% de chances de ne pas être due au hasard.

¹⁰ Nous avons tout recalculé avec le log-likelihood parce que TXM nous présente les verbes spécifiques en les divisant par temps et mode verbal. Nous voulions avoir un regard plus général sur les modaux indépendamment de leur temps verbal.

¹¹ R studio est une application permettant de travailler en R, un langage de programmation destiné aux statistiques.

¹² Le pronom personnel *io* n'est pas obligatoire en italien. Toutefois, quand il est présent, il marque de façon encore plus subjective l'attitude du locuteur.